

La prochaine réunion du conseil communal aura lieu

**lundi, le 16/02/2009 à 16.00 heures au  
« Mamer Schlass », 1 Place de l'Indépendance à Mamer  
pour évacuer l'ordre du jour suivant:**

1. Informations, divers et questions émanant des conseillers communaux.
2. Enseignement musical :
  - a) approbation de l'organisation scolaire rectifiée 2008/2009 ;
  - b) approbation d'un avenant à la convention avec l'UGDA.
3. Aménagement d'un « jardin de circulation » au Parc de Sports et de Loisirs à Capellen :
  - a) approbation des projet et devis définitifs au montant de 260.000,00 € T.T.C. ;
  - b) approbation d'une convention d'exploitation et de cofinancement avec l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg.
4. Allocation d'un subside unique aux mineurs domiciliés dans la commune de Mamer et affiliés en 2009 à une association sportive avec siège dans la commune.
5. Allocation d'un subside unique aux enfants participant en 2009 à des activités scolaires ou parascolaires organisées par la commune de Mamer.
6. Approbation d'un règlement instituant un régime d'aides pour des personnes physiques en ce qui concerne la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables.
7. Vote d'une taxe de chancellerie exigible pour le traitement de projets d'aménagement particuliers.
8. Vote d'une taxe de participation au financement des équipements collectifs de 2.000,00 € par unité affectée à l'habitation.
9. Vote d'une taxe de participation au financement des équipements collectifs de 15,00 €/m<sup>2</sup> de surface brute affectée à une autre destination que l'habitation.
10. Approbation de titres de recette.
11. Allocation de subsides extraordinaires :
  - a) 1.000,00 € au Syndicat d'Initiative et de Tourisme à titre de participation communale au concours « maisons fleuries » ;
  - b) 1.600,00 € à l'a.s.b.l. Tri-Speed Mamer pour l'organisation du 6<sup>ème</sup> Mamer Laf ;
  - c) 75,00 € à l'a.s.b.l. des Jeunes Agriculteurs et Viticulteurs du Luxembourg à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'aide au développement ;
  - d) 750,00 € à l'a.s.b.l. Comité National de Défense Sociale à titre de contribution communale au don fait par l'a.s.b.l. Frënn vun de Caper Piwitschen dans le cadre d'une exposition artistique.
12. Approbation d'une convention portant service de fourrière communale pour l'accueil de chiens avec l'a.s.b.l. Lëtzebuenger Déiereschutzliga.
13. Restauration de l'orgue en l'église paroissiale de Mamer :
  - a) allocation d'une aide d'investissement de 43.380,00 € au Conseil de la fabrique d'église ;

b) vote d'un crédit spécial de 43.380,00 € à charge du budget extraordinaire de 2009.

14. Décision sur la participation de la commune de Mamer aux frais d'inscription des élèves aux cours dispensés par l'a.s.b.l. SOS-LRS.

15. Nomination définitive de M. Georges Altmann comme expéditionnaire technique au service technique communal avec effet au 01/05/2009 (séance à huis clos).

Le rapport officieux et en résumé de cette réunion sera prochainement publié sur cette page.